

Reçu le 13/12/2010

N° 30-2010

24 NOV. 2010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 22/10/2010

DATE D'AFFICHAGE :

NOMBRE DE CONSEILLERS

- EN EXERCICE :	11
- PRESENTS :	11
- VOTANTS :	11
POUR :	11
ABSTENTION :	0

OBJET : RCEA

L'an deux mil dix, le cinq novembre à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur René DÉMURE, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs DÉMURE René, BUTRUS Huguette, BOULOGNE Magali, GUIRIEC Patricia, BIDET Michel, VALLEE Jean-Michel, LAASRI Patrick, BOQUILLON Cédric, JONARD Robert, COMMANT Françoise, LOPEZ François.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : néant

Madame COMMANT Françoise a été élue secrétaire.

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies. Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès. Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De manifester son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais,
- D'insister également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour extrait conforme,
Le Maire, R. DÉMURE,


